

# Charte du réseau CapParents Normandie

La présente charte s'inscrit :

- En cohérence avec la convention internationale de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006,
- Dans les principes de la charte nationale de soutien à la parentalité,
- Et les orientations de la charte Romain Jacob pour un meilleur accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

## Le contexte :

CapParents Normandie – Centre Ressources pour l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap en Normandie – a pour mission de constituer un réseau de professionnels partenaires en mesure d'accompagner dans leur parentalité des parents (ou futurs parents) en situation de handicap. L'objectif du réseau est d'orienter les parents et les professionnels et de rendre visibles et accessibles les ressources locales.

Cette charte constitue un socle commun d'engagements et de valeurs, en faveur d'un accompagnement à la parentalité adapté, individualisé et inclusif.

## Les engagements du signataire :

Le signataire de la charte peut être un professionnel ou une structure, intervenant en Normandie.

### 1/ Le signataire s'engage auprès des personnes en situation de handicap à :

- Œuvrer pour garantir l'effectivité des droits des parents et des enfants,
- Promouvoir l'autodétermination des personnes,
- Écouter, accueillir et transmettre la demande de parentalité,
- Soutenir et respecter la parole de la personne accompagnée,
- Valoriser les compétences de la personne,

### 2/ Le signataire adapte sa pratique pour favoriser l'accueil et l'accompagnement de parents ou futurs parents en situation de handicap, pour exemple :

- L'environnement (accessibilité, possibilité de visites à domicile ...)
- Les gestes professionnels et les modes de communication (supports d'information visuels, communication alternative...),
- Le temps consacré à la personne (accompagnement ponctuel ou sur le long terme, souplesse, séances courtes...),
- L'ouverture à de nouveaux interlocuteurs (entourage, équipes médico-sociales ou éducatives, ...)

### 3/ Le signataire s'engage à inscrire sa démarche au sein du réseau animé par CapParents Normandie. Il devient ainsi « ambassadeur » de CapParents en relayant les informations et invitations aux événements.

Il pourra également apparaître sur la cartographie et désigner un « Référent interne ». Celui-ci pourra participer aux rencontres territoriales animées par CapParents Normandie afin de partager son expérience, des outils et des pratiques.

**4/ Le signataire atteste être formé, ou disposer d'une expérience significative en lien avec la parentalité des personnes en situation de handicap.**

A défaut, il s'engage à participer à une **sensibilisation ou une formation** proposée par CapParents Normandie ou d'autres organismes en capacité d'apporter une compréhension des ressources et besoins des parents en situation de handicap.

#### **Les engagements de CapParents Normandie :**

CapParents Normandie s'engage à animer le réseau en assurant :

- La mise à disposition d'outils facilitant l'adaptation des pratiques,
- La visibilité des actions menées par les signataires en faveur de la parentalité des personnes en situation de handicap via le site internet et la cartographie régionale,
- Le développement de l'interconnaissance et de la coopération entre professionnels sur les territoires,
- L'organisation de rencontres selon une périodicité et des modalités adaptées aux possibilités des Référents internes,
- La proposition d'offre de sensibilisation adaptée aux besoins des professionnels, composée :
  - D'un socle de connaissances de base accessible à tous
  - De modules spécifiques selon les besoins (soutien à la parentalité, connaissance du handicap ...)

#### **Durée et validité**

Cette charte s'applique dès sa signature pour une durée de deux ans avec tacite reconduction. Elle pourra faire l'objet d'un retrait immédiat par demande écrite ou en cas de manquement constaté, par décision du comité décisionnel de CapParents Normandie.

Structure / service .....

Signataire .....

Mail de contact .....

Téléphone .....

Signé le

A

# Charte du réseau CapParents Normandie

Pour un accompagnement **bienveillant, inclusif et adapté** à la parentalité  
des personnes en situation de handicap

## Accompagner

- **Œuvrer** pour garantir l'effectivité des droits des parents et des enfants,
- **Promouvoir l'autodétermination** des personnes
- **Écouter, accueillir et transmettre** la demande de parentalité
- **Soutenir et respecter la parole** de la personne accompagnée
- **Valoriser les compétences** de la personne



## S'adapter

**Favoriser l'accueil et l'accompagnement** des parents ou futurs parents en situation de handicap, en adaptant :

- **L'environnement** (accessibilité, visite à domicile...)
- **Les gestes professionnels et moyens de communication**
- **Le temps consacré à la personne**
- **L'ouverture à de nouveaux interlocuteurs** (entourage, équipes médico-sociales, éducatives...)



## Se former

- Disposer d'une **formation ou expérience** en lien avec la parentalité des personnes en situation de handicap
- A défaut, s'engager à suivre une **formation ou sensibilisation** proposée par CapParents ou un autre organisme
- Participer **au partage des connaissances** et à la montée en compétences des équipes
- Adopter une démarche **continue d'amélioration** des pratiques



## Partager

**Inscrire sa démarche au sein du réseau** animé par CapParents Normandie.  
Et avoir la possibilité de :

- **Devenir « ambassadeur »** de CapParents en relayant les informations et invitations aux évènements
- **Être référencé sur la cartographie**
- Désigner **un référent interne** au sein de la structure
- Participer aux **rencontres territoriales pour partager** outils internes, pratiques et expériences

